

PRESS'Environnement

N°9 – Mardi 10 mars 2009

Par S. GUILBAUD et D. BOUREIMA

ENVIRONNEMENT – ENGAGEMENT : CHACUN SA METHODE !!



Wanagari MAATHAI

Docteur en biologie, militante écologiste et politique kényane. En 2004, elle devient la première femme africaine à recevoir le Prix Nobel de la Paix pour « *sa contribution en faveur du développement durable, de la démocratie et de la paix* ». Sa devise : aux arbres citoyens !



AI GORE

Albert Arnold Gore, est un homme politique et homme d'affaires américain. Ancien Vice-président des USA de 1993 à 2001. En 2007, il est co-lauréat, avec le GIEC, du Prix Nobel de la paix.



Paul WATSON

Militant animaliste canadien, cofondateur de Greenpeace qu'il quitta en 1977 pour fonder *Sea Shepherd Conservation Society* connue comme l'une des associations écologistes les plus controversées à cause de ses actions de sabotage des navires baleiniers illégaux en pleine mer. Ses adversaires le considèrent comme un pirate ou éco terroriste.

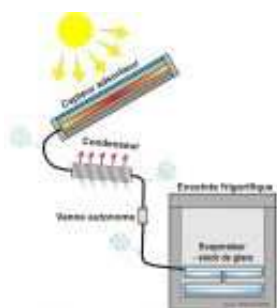


Nicolas HULOT

Reporter, écologiste et écrivain français. Animateur de l'émission télévisée *Ushuaïa Nature*. Il crée en 1990 la Fondation Ushuaïa qui devient en janvier 1995 la Fondation Nicolas-Hulot pour la nature et l'homme. Après avoir envisagé d'être candidat aux présidentielles de 2007 pour mettre en avant les questions écologiques urgentes dans le débat, il se retire en janvier 2007 après la signature du Pacte écologique par la plupart des candidats.

INNOVATION

REFRIGERATEURS : DU FROID LA OU IL FAIT CHAUD !



Grâce à un procédé développé par le CNRS-LIMSI à Orsay, une gamme de réfrigérateurs SOLAREF utilisant le soleil comme source d'énergie pour créer du froid a vu le jour!

Ce procédé utilise une seule source d'énergie pour créer de la glace : le soleil. Cette gamme de réfrigérateurs offre de nouvelles perspectives pour les sites isolés et les pays en développement notamment au Sahel pour la conservation des médicaments, vaccins et autres denrées périssables.

Un réfrigérateur 100% écologique

Ces réfrigérateurs SOLAREF se distinguent également par leur performance environnementale :

- Aucun moteur, ni électrique, ni thermique (pas de CO₂)
- Aucun carburant fossile (préservation des ressources naturelles)
- Aucune batterie électrique de puissance (pas de résidu de plomb)
- Fluide frigorigène exclusivement à eau distillée (pas de CFC)
- Matériaux utilisés inoffensif pour l'environnement

NUCLEAIRE – UN TRANSPORT DE MOX QUI TRAVERSE LA PLANETE

Areva aurait planifié un important transport de MOX, combustible nucléaire fabriqué à partir d'uranium appauvri et de plutonium, à destination du Japon. Des camions sous haute surveillance auraient acheminé leur cargaison au cours des nuits de mardi et de mercredi, depuis la Hague jusqu'au port de Cherbourg. Deux navires auraient pris le large le 6 mars.

Au regard de l'ahurissant dispositif déployé pour ce premier convoi, la question des risques d'un tel transport à travers le monde se pose. La polémique fait rage entre les pro et les antis nucléaire, les uns affirmant que le combustible MOX ne permet pas de fabriquer des bombes nucléaires alors que les autres insistent sur le risque de prolifération que comporte cette opération sans précédent.

Quoi qu'il en soit la réglementation internationale sur les produits contenant du plutonium semble respectée, du moins au niveau français.

DROIT COMMUNAUTAIRE

INTRODUCTION DANS L'UNION EUROPEENNE DE COLIS PERSONNELS CONTENANT DES PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE

La Commission européenne a adopté, le 5 mars 2009, un règlement relatif à l'introduction par les voyageurs de produits d'origine animale dans l'UE. Ce règlement entre en vigueur le 1^{er} mai 2009. Cette nouvelle législation met à contribution le public au respect des règles régissant l'introduction de produits d'origine animale dans l'Union européenne car des produits d'origine animale introduits dans l'UE dans les bagages des voyageurs ou par la poste peuvent menacer la santé du cheptel communautaire en étant vecteurs de certaines maladies animales telles que la fièvre aphteuse ou d'autres maladies pouvant également être transmises à l'homme.



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : LA QUESTION DU FINANCEMENT EST REPORTEE

À l'occasion du conseil environnement qui s'est tenu le 2 mars 2009 à Bruxelles en préparation de la réunion internationale de Copenhague dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, les 27 ministres de l'environnement n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur l'aide financière aux pays en développement à réduire leurs émissions.



OBLIGATION DE FORMATION

Cour de Cassation, Chambre sociale, 27 janvier 2009, n° 07-43955 – rejet :

Lorsque l'employeur demande à ses chauffeurs de suivre une formation à la sécurité routière, financée par ses soins, après tout accident de circulation impliquant un véhicule de l'entreprise, la formation revêt un caractère obligatoire. Le refus injustifié du salarié de suivre cette formation, peut constituer une faute de nature à justifier son licenciement et même revêtir le caractère de la faute grave lorsque le salarié est responsable d'accidents successifs de la circulation.

DROIT DE RETRAIT

Cour de Cassation, Chambre sociale, 28 janvier 2009, n° 07-44556 – cassation partielle sans renvoi :

L'employeur, tenu d'une obligation de sécurité de résultat en matière de protection et de sécurité au travail, doit en assurer l'effectivité. Est nul le licenciement prononcé par l'employeur pour un motif lié à l'exercice légitime par le salarié du droit de retrait de son poste de travail dans une situation de danger. C'est au juge qu'il appartient d'apprécier si le salarié a exercé son droit de retrait de manière légitime.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Conseil d'Etat, 2 mars 2009 :

Le Conseil d'Etat a commencé l'examen du recours de l'association STOPEOLE et 17 particuliers tendant à la suspension de l'exécution de cinq arrêtés du 18 décembre 2006 par lesquels le préfet de la Seine-Maritime a délivré des permis de construire relatif à l'édification des éoliennes.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Conseil d'Etat, 2 mars 2009 :

Le Conseil d'Etat a commencé l'examen du recours de l'ASSOCIATION BIEN VIVRE AU COEUR DES TROIS RIVIERES et autres tendant à la suspension de l'arrêté du 3 juillet 2007 par lequel le préfet de Saône-et-Loire a délivré à l'EARL Lactoporc un permis de construire une porcherie industrielle au lieu-dit "Les Buissonots" à Saint-Gervais en Vallière.

CONFERENCES

Le Conseil d'État organise un nouveau cycle de conférences sur le thème «Régulation de crise, régulation en crise». La première conférence, consacrée à la «crise financière : diagnostic et défaillance du système de régulation» aura lieu le 30 mars 2009.



Un décret publié le 28 février 2009 officialise la création des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL). Ces nouvelles directions assurent donc l'ensemble des missions des directions régionales de l'environnement (DIREN), des directions régionales de l'équipement (DRE) et des directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE), sous l'autorité du préfet.

Elles sont donc chargées d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques de l'Etat en matière de changements climatiques, de biodiversité, de construction, d'urbanisme, d'infrastructures de transport, d'énergie ou encore de sécurité des activités industrielles et de prévention des pollutions et même de logement et de rénovation urbaine.

Le décret ouvre la voie à la création de 8 premières DREAL : Champagne-Ardenne, Corse, Haute-Normandie, Midi-Pyrénées, Nord-Pas de Calais, PACA, Pays de la Loire, Picardie. Un 9^{ème} (Rhône-Alpes), sera créée au cours de l'année 2009

L'ensemble des DREAL devra être créé au plus tard le 1er janvier 2011. Toutefois, le décret ne s'applique ni à la région Ile-de-France, ni aux régions d'outre-mer qui selon le MEEDDAT feront l'objet de dispositions juridiques spécifiques.



TELECOMMUNICATION - ANTENNE RELAIS

Alors que les procès des particuliers à l'encontre des antennes relais se multiplient, l'Académie nationale de Médecine, l'Académie des Sciences et l'Académie des Technologies estiment que le "principe de précaution" visé par la justice pour ordonner le démontage d'antennes relais situées à proximité de domiciles, est employé de manière abusive et n'hésite pas à parler "d'erreur scientifique" commise par la justice.

En effet, l'actualité a fait échos de deux récentes décisions justice, des 4 et 16 février derniers, dans lesquelles le juge a condamné l'opérateur de téléphonie mobile en cause à démonter une antenne relais, au nom du principe de précaution. Or, pour l'Académie de médecine, "les antennes de téléphonie mobile entraînent une exposition aux champs électromagnétiques 100 à 100.000 fois plus faible que les téléphones portables".

Cette position de l'Académie intervient alors que Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique, organisera à la fin du mois "un Grenelle des antennes", pour rapprocher les points de vue des parlementaires, des élus, des opérateurs, des scientifiques et des concitoyens.



BICYCODE

Chaque année en France, pour 400.000 vols, plus de 100.000 vélos retrouvés abandonnés ne peuvent être restitués à leur propriétaire, faute d'identification. Trois pourcents seulement des victimes récupèrent leur vélo. Près de 1/4 renonce à racheter un vélo et l'on estime à 80.000 par an, les cyclistes qui abandonnent ce mode de transport. Ce phénomène ralentit le développement d'un mode de transport écologique. La Fédération française des Usagers de la Bicyclette propose une protection efficace : le marquage national BICYCODE qui a fait ses preuves au Danemark et dans plusieurs régions allemandes où les chances de récupérer son vélo, après un vol, peuvent dépasser 40% !



Le marquage BICYCODE est recommandé par la Mission interministérielle Vélo, rattachée au Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, devenu depuis MEEDDAT.



EN BREF

J-L Borloo, C. Boutin, et Chantal Jouanno ont signé le 26 février 2009 des conventions définissant les modalités de mise en œuvre de 2 mesures du Grenelle : l' « éco-prêt à taux zéro » pour la rénovation thermique des logements privés, et l' « éco-prêt logement social » pour l'amélioration de la performance énergétique des logements sociaux.

Maïs génétiquement modifiés : le Conseil de l'UE, a rejeté, le 2 mars, la proposition de la Commission de lever trois clauses de sauvegarde nationales relatives à des maïs génétiquement.

Une ordonnance relative aux **substances chimiques** prise pour l'application de l'article 12 de la loi relative à la responsabilité environnementale et à diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de l'environnement (dont REACH) a été publiée au Journal officiel du 27 février 2009.

Dématérialisation des procédures : Un arrêté du 3 février 2009 prévoit l'expérimentation pour les litiges devant le Conseil d'Etat relatifs aux actes pris en matière de fonction publique militaire conformément au décret du 10 mars 2005 l'introduction et de la communication des requêtes et mémoires et de la notification des décisions par voie électronique.